

# COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Réunion restreinte du 20 septembre 2021

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

## ANNUAIRE DES CORRESPONDANTS

Merci de saisir les coordonnées de tous vos responsables de catégorie Football Animation en [cliquant ici](#).

## HORAIRES

La Commission rappelle les horaires de pratique pour chaque catégorie :

- ✓ **Plateaux U6-U9 : Samedi matin à 9h30**
- ✓ **U10-U11 : Samedi matin 11h00 (dérogation : 12h30)**
- ✓ **U12-U13 : Samedi après-midi 16h00 (dérogation : 14h00)**

La Commission alerte les clubs sur la procédure mise en place :

- ✓ Sauf cas exceptionnels, la Commission n'accordera pas de dérogation en dehors de ces horaires.
- ✓ Sauf cas exceptionnels, la Commission accordera toute demande de modification horaire (dans les créneaux officiels ci-dessus) si la demande intervient avant le lundi 12h00, pour que cela apparaisse dans le journal chaque semaine.
- ✓ Passé ce délai, toute modification horaire est soumise à l'accord du club adverse.

## PLATEAUX CLASSIQUES U6-U9

### U7

#### Modifications 13/09

EPONE USBS : 2 équipes le 16/10  
FOURQUEUX OMS : 4 équipes  
GARGENVILLE STADE : 2 équipes  
HOUILLES AC : 12 équipes  
LIMAY ALJ : 6 équipes  
MAGNY 78 FC : désinscription pour le 02/10.  
PLAISIROIS FO : 4 équipes  
TESSANCOURT FC : 2 équipes au lieu d'une  
VELIZY ASC : 7 équipes

#### Modifications du 20/09

BONNIERES FRENEUSE FC : 4 équipes  
BOUGIVAL FOOT : 3 équipes  
CONFLANS PLM : 2 équipes  
MAULOISE US : 4 équipes

MONTFORT FC : 2 équipes  
NEAUPHLE PONT. RC 78 : 2 équipes  
PORCHEVILLE FC : 2 équipes  
SARTROUVILLE ES : 2 équipes

## PLATEAUX U8-U9

#### Modifications 13/09

BEYNES FC : ne pourra pas accueillir de plateaux (travaux terrain)  
EPONE USBS : 2 équipes les 9 & 23/10  
FOURQUEUX OMS : 4 équipes  
GARGENVILLE STADE : 3 équipes  
HOUILLES AC : 8 équipes  
LIMAY ALJ : 4 équipes  
TESSANCOURT FC : 2 équipe les 25/09 & 09/10 et 2 équipes le 23/10

#### Modifications du 20/09

BONNIERES FRENEUSE FC : 4 équipes le 25/09 puis 6  
BOUGIVAL FOOT : 3 équipes  
CONFLANS PLM : 3 équipes  
MAULOISE US : 4 équipes  
MONTFORT FC : 2 équipes  
NEAUPHLE PONT. RC 78 : 2 équipes les 9 & 23/10  
PORCHEVILLE FC : 2 équipes  
VILLENES ORGEVAL FC : 4 équipes  
VILLEPREUX FC : 1 équipe supplémentaire (5è)

La Commission procède aux modifications suivantes sur les plateaux classiques :

- Plateau n°9 : VERNEUIL US devient site d'accueil à la place de POISSY AS
- Plateau n°2 : CHAMBOURCY ASM devient site d'accueil à la place de BAILLY NOISY SFC.

#### VIROFLAY USM

Le club nous informe qu'il a inscrit trop d'équipes et qu'il participe uniquement aux plateaux Espoirs U8-U9. Il ne pourra donc participer au plateau de FONTENAY FLEURY FC.  
**La Commission prend note.**

## CHALLENGE AUTOMNE

Pour consulter la liste des inscrits sur les Challenges d'Automne U10-U13 : [Cliquez ici](#)

#### U10-U11

CHESNAY 78 FC : manque 2 équipes les 02/10 & 16/10.  
COIGNIERES FC : 2 équipes  
CONFLANS PLM : 2 équipes  
CLAYES SOUS BOIS USM : Seulement 2 équipes (pas 4)  
ECQUEVILLY ESC : Une 3ème équipe  
FONTENAY ST PÈRE AS : 1 équipe supplémentaire  
GARGENVILLE STADE : 1 équipe  
PECQ US : 2 équipes  
RAMBOUILLET FC : 3 équipes au lieu de 4  
VERSAILLES JUSSIEU AS : 1 équipe  
YVELINES US : pas de 3ème équipe possible

#### U12-U13

BAILLY NOISY SFC : 1 équipe  
BOUGIVAL FOOT : 2 équipes  
CHESNAY 78 FC : manque 2 équipes les 02/10 & 16/10.  
COIGNIERES FC : 2 équipes  
CONFLANS PLM : 2 équipes  
GAMBAIS AS : aucune équipe ne pourra participer  
PARIS SAINT GERMAIN FC : 1 équipe  
PECQ US : 2 équipes  
RAMBOUILLET FC : 2 équipes au lieu de 3  
SARTROUVILLE ES : 2 équipes

#### BUCHELOISE AS

Le club nous informe ne pas pouvoir recevoir le plateau du 16/10.  
Accord de PORCHEVILLE FC pour le recevoir.  
**La Commission prend note, remerciements.**

#### VESINET SCI

Le club nous informe qu'il ne pourra recevoir de plateaux le 02/10.  
**La Commission prend note.**

#### CELLOIS CS

Le club ne peut pas participer à un plateau le 25/09 suite à un évènement municipal où le club est totalement mobilisé.  
**La Commission prend note.**

#### GAMBAIS AS

Le club nous informe qu'il ne pourra pas accueillir plus de 3 équipes, car 2 de ses buts ont été cassés sur son terrain.  
**La Commission prend note et modifie le plateau du 16/10.**

#### HARDRICOURT US (U12-U13)

Le club nous fait remarquer qu'il se déplace sur les 3 journées.  
**La Commission procède à des modifications.**

#### MARLY LE ROI US

Le club nous informe qu'il ne pourra pas participer au plateau U12-U13 à BOIS D'ARCY AS.  
**La Commission prend note et vous demande les raisons de cette absence.**

## ENGAGEMENTS U10-U13

Retrouvez la liste de toutes les équipes U10-U13 engagées à ce jour. Il manque encore de nombreux clubs, merci de nous contacter par mail avec le récapitulatif de vos engagements par Critérium. Pour consulter la liste, [cliquez ici](#).

#### **Modifications/inscriptions équipes**

#### U10-U11

ESSARTS LE ROI AGS : 2 équipes sans distinction d'âge  
GAMBAIS AS : 1 équipe  
GARGENVILLE STADE : 2 par année + 1 sans distinction  
HOUILLES SO : 2 équipes par année d'âge  
MAGNANVILLE LIONS : 2 équipes par année + 2 sans distinction  
MONTFORT FC : 2 équipes sans distinction d'âge

### U12-U13

CONFLANS FC : 1 équipe  
ESSARTS LE ROI AGS : 2 équipes sans distinction d'âge  
FONTENAY ST PÈRE AS : 1 équipe  
GAMBAIS AS : Aucune équipe  
GARGENVILLE STADE : 2 équipes sans distinction d'âge  
HOUILLES SO : 1 équipe  
POISSY AS : 1 équipe  
VERSAILLES 78 FC : 2 équipes sans distinction d'âge  
VILLEPREUX FC : 2 équipes au lieu de 3

## CRITERIUMS ESPOIRS U10-U13

Retrouvez toutes les informations relatives aux Critériums Espoirs U10-U13 qui débutent ce samedi 18 septembre, par une journée de plateaux.

Pour consulter les informations, [cliquez ici](#).

### U12-U13

#### PARIS SAINT GERMAIN FC

Demande du club pour obtenir une dérogation et jouer ses rencontres à domicile à 11h00 pour des raisons de disponibilité de terrain.

**La Commission ne peut accorder cette dérogation. En effet, les horaires de pratique de cette catégorie étant l'après-midi (16h00 ou 14h00), elle ne peut imposer de changer totalement de créneau aux autres clubs. Vous ne pourrez le faire que ponctuellement avec l'accord écrit de chacun des clubs visiteurs. Mais Pour la bonne tenue du dispositif, elle vous demande de trouver une solution pour que vos rencontres puissent se jouer l'après-midi.**

#### YVELINES US (MONTFORT USY)

La Commission, prenant note des informations fournies par le club concernant la contamination de plusieurs joueurs de sa catégorie, a reporté les rencontres prévues contre son équipe U13, le samedi 18 septembre.

**Elle reprogramme donc un plateau le 23/10/21 à YVELINES US (MONTFORT USY) avec GUYANCOURT 1 & VELIZY ASC 1, où seules les rencontres suivantes compteront :**

**YVELINES US 1 / VELIZY ASC 1  
GUYANCOURT ES 1 / YVELINES US 1**

La Commission suggère néanmoins à GUYANCOURT ES & VELIZY ASC de réaliser un match amical en plus pour faire jouer les enfants.

#### RAMBOUILLET FC

Demande du club pour changer d'éducateur référent sur les U12.

**Après vérifications, la Commission prend note mais vous informe que le club reste soumis à la même dérogation d'encadrement malgré ce changement.**

#### NEAUPHLE PONT. RC 78

Le club nous fait part de son forfait le 25/09 en raison de l'absence d'un éducateur.

**La Commission prend acte mais regrette qu'une solution de remplacement ne soit pas trouvée, d'autant plus que l'information est anticipée par le club.**

## CHALLENGES PLATEAUX U10-U11 FESTIVAL FOOT U13 PITCH

Pour inscrire vos équipes sur les plateaux Jour de Coupe U10&U11 & Festival Foot U13 Pitch [cliquez ici](#).

## DECISIONS ADMINISTRATIVES FA

Réunion restreinte du 20 septembre 2021

**Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.**

### FORFAITS AVISES

#### U10-U11 ESPOIRS

1er forfait  
Amende : 13€  
(Annexe 2 RS DYF)

ENTENTE GALLY MAULDRE 11

#### U12-U13 ESPOIRS

1er forfait  
Amende : 13€  
(Annexe 2 RS DYF)

CHANTELOUP US 1  
CHANTELOUP US 11  
VELIZY ASC 11